

**Neuvième Conférence des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques**

New York, 21 au 30 août 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Normalisation nationale

Noms géographiques des zones d'Haïti

Présenté par Haïti**

* E/CONF.98/1.

** Préparé par Daniel Milbin, Haïti.

SOMMAIRE

1.- Introduction	2
2.- Origine récente des noms	4
3.- Evolution des Noms	
4.- Naissance et disparition de noms	4
5.- Légalité des noms géographiques	6
6.- Fixation de limites	6
7.- Perspectives	6

ANNEXE

1.- Introduction

Il faut remonter à plus de cinq siècles pour comprendre et faire l'historique des noms géographiques qui sont utilisés actuellement dans le système de division administrative de la République d'Haïti. En effet ce territoire, avant sa découverte par Christophe Colomb en 1492, était habité par des Indiens de la caraïbe. A cette époque, l'île était divisée en Caciquats qui portaient le nom de leur propre chef, tels que les caciquats d'Anacaona, de Maguana, de Caonabo, Cotubana ma, etc

Les noms originaires de l'administration Indienne, sont presque entièrement disparus avec la colonisation par les Européens. ¹

Dans un premier temps, avec l'arrivée des espagnols en 1492 et leur installation sur l'île, les noms d'origine indienne ont été remplacés peu à peu par des appellations espagnoles :Cerca Cavajal, Monte grande.San Yago, Matador,Matelgate, etc.

Plus tard, avec l'arrivée des français en 1625, d'autres découpages territoriaux ont été effectués donnant naissance à des habitations coloniales. Ces dernières portaient généralement le nom des colons propriétaires.

Tableau 1. Noms d'origine indienne d'Haïti

Nom d'origine indienne Haïti, Quisqueya, Boyo,	Nom actuel
	Haïti
	

¹ De nos jours encore certaines zones gardent leur nom indien : Cibao, Abricot, Enriquillo, Lascahobas, Malanga, etc.

Avec la signature du traité de Ryswick en 1697, qui consacra le partage l'île en deux, la partie Est aux espagnoles et la partie Ouest aux français, les noms des zones géographiques ont subi à nouveau des modifications reflétant la situation historique de l'île. D'appellations espagnoles se retrouvent davantage dans la partie Est de l'île et dans les zones frontalières. Par contre, les noms français se sont surtout intensifiés dans la partie Ouest de l'île.

De nos jours, après deux cents ans d'indépendance (1804), le patrimoine culturel de la toponymie de la République d'Haïti reflète la richesse de deux grandes cultures qui se complètent en vue de donner une conscience et une existence à l'espace haïtien. Les noms des habitations actuelles retracent encore les événements qui ont présidé à leur naissance et décrivent l'histoire et la situation des sociétés qui les ont créés.

2.- Origine récente des noms

Comme du temps des Indiens, les noms des zones géographiques actuelles sont plutôt originaires du nom de famille des anciens colons français. De nos jours encore on retrouve en Haïti des habitations et des localités portant des noms tels que habitations Guirand, Beauchamp, Paillant, Marfranc, Désormeau, Desruisseaux, etc, sur lesquelles vi vent encore des familles portant le même nom.

Cette pratique persista longtemps encore, après la guerre de l'indépendance en 1804. Lorsque les grands généraux de la nouvelle nation Haïtienne, ont pris possession des propriétés des anciens colons français, les habitations changèrent automatiquement de noms, personnifiant ainsi les nouveaux propriétaires. On retrouve encore les Habitations Capois, Lacroix, Dessalines, Perrin, Randel, Vérone, etc.

3.- Evolution des Noms

Il faut admettre qu'avec le temps, il ne reste de certains noms qu'une approximation de la phonétique. Certains ont été tant déformés par les résidents (souvent analphabètes) qu'on a aujourd'hui du mal à retrouver la bonne référence toponymique.

Tableau 2. Nom d'habitations ou Localités (problème phonétique)

Nom réel (vrai)	Nom usuel faux)	Section Communal e	Commune	Departement
Moseberg	Moussambé	2ème Passe-reine	Ennery	Artibonite
Savane	Savane	2ème Bayaha	Fort-Liberté	Nord-Est
Carrié	Carré	Nan		
Nan Picho	Pechaud	1ère Lacoma	Jean Rabel	Nord-Ouest
Ragosse	Rigoste	2ème Boucan	Chambellan	Grand'Anse
Picoulet	Picole	2ème Tiby	Petit Trou de Nippes	Nippes
Cassagne	Cassandra	1ère Dessources	Léogane	Ouest

Or les noms de lieux, comme outils de communication, doivent obéir à des normes d'écriture, pour assurer correctement leur fonction de localisation et d'orientation.

Dans cette perspective, un manuel de subdivision territoriale, préparé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), à des fins de support aux opérations censitaires et d'enquêtes, permet d'inventorier et de valider les noms des entités administratives légalement reconnues par la Constitution haïtienne : Département, Commune et Section Communale.

A date, 570 Sections Communales sont codées, nommées et localisées sur le territoire à partir de cartes à échelle 1 :25000. Toutefois, à l'intérieur de celles-ci, il existe des milliers de petites zones géographiques dénommées <Habitation ou Localité> portant chacune un nom de référence (plus de 30000).

C'est surtout à ce niveau que se pose le problème de notation de la toponymie. Malgré leur imperfection, les cartes topographiques de base (1978) constituent un patrimoine très important et une source d'exploration pour des études ultérieures.

Tableau 3 : Répartition des habitations ou Localités par Département géographique .

DEPARTEMENT	HABITATION /LOCALITE
Ouest	4794
Artibonite	4897
Sud Est	3026
Nord	4064
Nord Est	1645
Nord Ouest	2504
Sud	3554
Centre	3054
Grand Anse et Nippes	4146
Total	31684

Source: Service Cartographie, IHSI

4.- Naissance et disparition de noms

Avec l'extension des villes et la migration urbaine, des zones ou espace géographiques ont perdu leur nom antérieur soit à cause des transformation opérées au niveau de l'infrastructure (apparition de nouvelles rues, de nouvelles places publiques etc) soit en raison de certains évènements qui ont marqué les lieux en y laissant leurs empreintes et un nouveau nom s'impose de facto.

A la faveur des troubles politiques, des Cités de fortune se sont érigées en un laps de temps sur des habitations situées à la périphérie des villes. Elles sont souvent baptisées d'un nom porte-bonheur ou porteur d'espoir Exemple : Cité solidarité, Cité l'Eternel, Cité de Dieu, Cité Boston, etc.

La construction d'une nouvelle Église impose souvent à la zone le nom de son Saint Patron; les exemples sont multiples : « Zone Sacre Cœur – Zone St Gérard – Zone Ste Anne- Zone Ste Marie, etc, ».

Souvent à des fins juridico-administratives ou d'aménagement du territoire, de nouvelles collectivités sont créées et des habitations ou localités sont érigées en entités supérieures, par les autorités politiques et législatives. Dans la majorité des cas, l'espace conserve son nom et acquiert une plus grande visibilité au niveau national. Dans d'autres cas, il perd son nom au profit d'une de ses localités.

5.- Légalité des noms géographiques

Le fait de donner un nom à une zone géographique est un acte de reconnaissance qui permet de la localiser physiquement sur le territoire. Toutefois ce nom doit être validé par la législation et consigné dans un document de subdivision géographique nationale pour être officialisé.

La constitution haïtienne par exemple mentionne clairement le nom du pays, des départements ou les grandes divisions territoriales et une loi établit la légitimation de noms de zones.

La Direction d'Aménagement du territoire du Ministère de l'Intérieur élabore des lois sur la subdivision territoriale conformément à la constitution, fixant le nom des zones géographiques allant des Communes, Sections Communales et Quartiers Par compte, les Habitations ou Localités sont nommées par la population résidante. Les noms de ces Habitations, en dépit de l'absence de normes, ont une grande stabilité et se réfèrent le plus souvent, à un évènement historique ayant marqué ces lieux.

6.- Fixation de limites

On fait toujours mention, dans les lois créant une collectivité territoriale, que les limites seront fixées ultérieurement, ce qui crée souvent des possibilités de conflits entre les résidents. Cependant pour les besoins d'opérationnalisation au moment de réalisation de recensements, d'enquêtes, l'IHSI se trouve dans l'obligation de procéder à la délimitations de chaque entité géographique, en utilisant des repères physiques et visibles sur le terrain : les cours d'eau, les rivières, les routes nationales et secondaires, les flancs des montagnes, les contours des étangs etc, tout en respectant les prescrits de la lois. Actuellement chaque Département, commune et section communale est identifié par son nom et localisé à partir d'une carte avec une délimitation physique repérable sur le terrain. Ces cartes servent de référence territoriale aux données statistiques publiées

7.- Perspectives

Avec la perspective de réaliser le deuxième Recensement Général de l'Agriculture au cours de la période 2007-2009, il s'avère indispensable d'utiliser les Habitations comme espace référentiel pour recueillir des données fiables sur les exploitations agricoles. L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, seul dépositaire de cartes topo avec des noms

d'habitations, datées de 1978-82, devra actualiser ses cartes en précisant le nom et la délimitation des habitations ou localités pour les 570 Sections Communales du pays en vue de faciliter cette opération.

ANNEXE

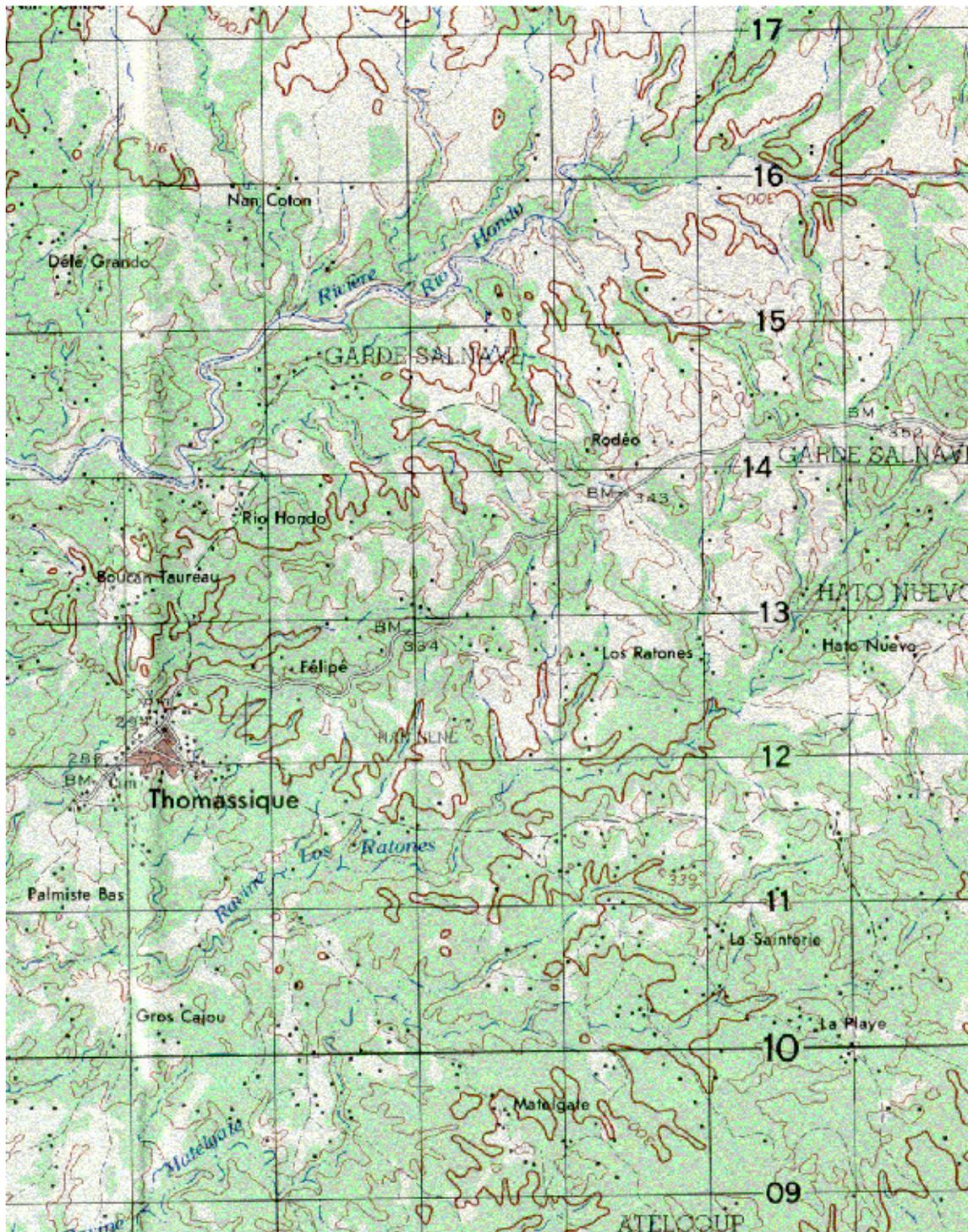
Tableau A : Quelques exemples de noms de zones géographiques d'origine indienne

Nom d'origine indienne	Nom actuel
Haiti Quisqueya Boyo	Haiti
Abricots (Paradis des indiens)	Abricots
Dan Aria	Dame Marie
Pastel	Pestel
Yaquimo	Aquin
Abaca	Ile à Vache
Gonaïbo	Gonaïves
Amani-y	Saint Marc
Bayaha	Fort-Liberté
Guanarawi	Grande Rivière du Nord
Yaquimel	Jacmel
Kayaha	Arcahaie
Akaha	
Yaguana	Léogane

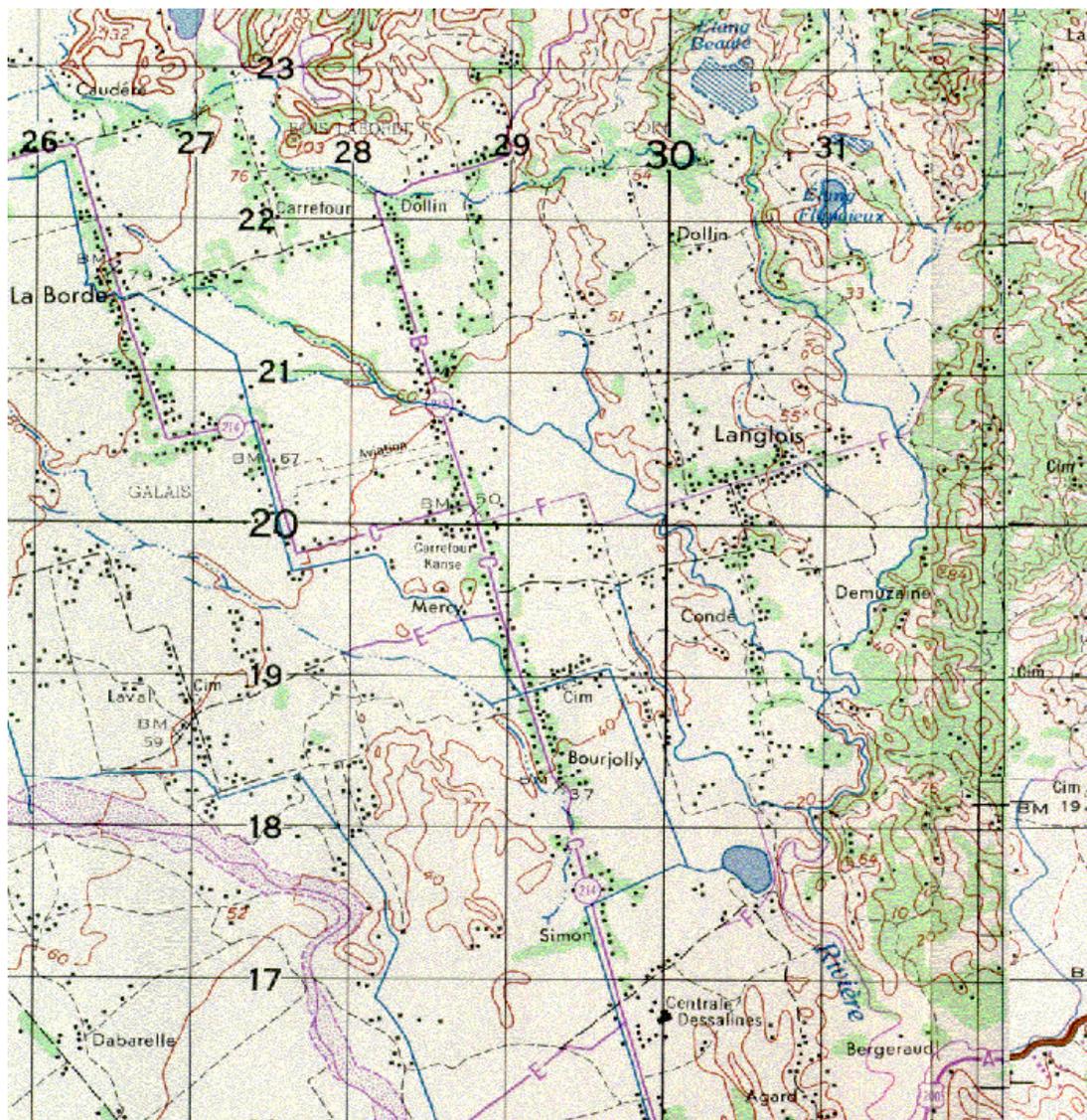
Tableau B : Ancien nom et nouveau nom de quelques zones géographiques

Ancien Nom	Nouveau Nom	Ancien Nom	Nouveau Nom
Trou Bonbon	Bonbon	Cité Poltron	Gros Morne
Trou Jérémie	Jérémie	La Chicotte	l'Estère
Rochelois	Petite Rivière de Nippes	Attalaya	Saint Michel de l'Attalaye
Port de Nippes	Petit Trou de Nippes	Caya-Espagne	Caracol
Petit Trou	Roseaux	Maribahoux	Ferrier
Nan Pèze	Bassin Bleu	Puerto Real	Fort-Liberté
Valparaiso	Port-de-Paix	Fort-Dauphin	
Les Palmistes	Saint Louis du Nord	Lassale	Mont-Organisé
Derouvray		Jacquesil	Trou du Nord
Tire-Lire		Raque-à-Zinga	Bahon
Aux Palmistes	La Tortue	Cap Français	CapHaïtien
Habitation Perrin	Camp-Perrin	Paris de Saint-Domingue	
Figuier	Port-à-Piment	Cap Henry	
Trou de Port	Saint Jean du Sud	Trou	
Baie Cromwell	Saint-Louis du Sud	Dondon	Dondon
Chambo Vella-Dera	Boucan Carré	Sainte Rose de Lima	Grande Rivière du Nord
	Belladère	Puerto Real	Limonade
	Cerca La Source	Hatte-Fiatte	Pignon
Clairret Les Acajoux	Lascahobas	Rantchiquito	Ranquette
Savaneta Ville	Savanette	David Troy	La Victoire
Bonheur	Saut d'Eau	Saltrou	
Cabral	Thomonde	Grande Pointe	Belle Anse
La Corne Marchan	La Chapelle Dessalines	Boucan Pêcheur	Côtes de Fer
		Côtes de l'enfer	
		Quartier de Saint Jean	Thiotte
		Grand-Bois	Cornillon

Carte A. Département du Centre , Commune Thomassique



Carte B. Département du Sud , Commune des Cayes



BILIOGRAPHIE

- IHSI, Inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti, 1998.
IHSI, Résultats définitifs du Recensement de 2003, CD, 2005
IHSI, Atlas censitaire d'Haïti, 2005, CD 2005
IHSI, Subdivision Géographique, Abréviation et Code des Entités administratives, 2007.
Ministère de l'Intérieur, Liste complète des 10 Départements Géographiques d'Haïti, 2006
Ministère de l'Intérieur, Décret portant correction des Délimitations Territoriales, 2005